

Rentrée scolaire

Lettre à l'attention des familles des élèves du collège Francis CARCO.

Bienvenue à tous les parents

Une rentrée scolaire est un moment important pour tous : tant pour les nouveaux élèves de 6^{ème} (fin de cycle 3) qui découvrent leur nouvel établissement que pour les autres élèves qui poursuivent leur parcours (cycle 4).

L'ensemble des personnels est mobilisé dès le début d'année pour accueillir vos enfants et favoriser leur adaptation à leur environnement scolaire. Des informations utiles pour leur réussite et le bien vivre ensemble ont été communiquées par l'équipe de direction et les personnels d'enseignement et d'éducation. Il est important d'évoquer quelques règles de vie dans l'établissement et aux abords immédiats, pour assurer la quiétude de tous au collège, lieu d'apprentissage mais aussi d'épanouissement personnel de l'adolescent.

Votre implication au quotidien est nécessaire pour la réussite de votre enfant. S'intéresser à ce qu'il apprend au collège, l'encourager à apprendre dans un climat serein, suivre ses résultats et ses progrès, communiquer régulièrement sont autant d'attention qui vont permettre à votre enfant de se responsabiliser pour gagner confiance, en capacités et en compétences, qu'en autonomie.

Membre de la communauté éducative et pour assurer ensemble les conditions de réussite de votre enfant, votre investissement peut s'exercer de plusieurs façons :

- S'informer et communiquer :
 - Auprès du professeur principal de la classe de votre enfant, de la CPE ...
 - En consultant le carnet de correspondance de votre enfant,
 - En consultant l'espace numérique Pronote dont les codes d'accès vous seront communiqués pour suivre la scolarité de votre enfant, son assiduité et ses résultats ...
- Communiquer
 - En étant présent lors de rencontres avec les enseignants, lors de réunions (suivi des parcours, orientation, projet ...), lors de rencontres individuelles avec le professeur principal, un enseignant de la classe, la CPE ...
 - En prenant un rendez-vous
- S'investir et s'impliquer
 - Dans l'accompagnement au quotidien de votre enfant
 - Dans une association de parents d'élèves
 - Dans les instances de l'établissement (conseil d'administration, conseil de classe ...)

En rappel, l'usage du téléphone portable, de baladeur, de tout objet et/ou appareil provoquant des nuisances est interdit dans l'enceinte de l'établissement.

Pour l'ensemble des personnels
Le directeur du collège,
Robert HANOUFA